

<https://pierre-alain-millet.fr/Depots-d-encombrants-et-vieux>



conseil de quartier Charréard Max Barel

# Dépôts d'encombrants et vieux grillages

- Rencontres -

Date de mise en ligne : lundi 2 avril 2012

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

### **Une visite avec la présidente du conseil de quartier, Evelyne Beroud, et des délégués de quartier. Deux sujets prévus : l'état du dépôt sauvage à l'angle de la rue Max Barel et du chemin du charbonnier, et le grillage à l'arrière du foyer Max Barel.**

Pour le premier point la visite permet de confirmer que les bancs collèges qui « cernent » l'angle sont efficaces pour éloigner les « déposeurs » de déchets. Depuis plusieurs semaines, les dépôts sont rares, même s'ils sont parfois reportés un peu plus loin sur le chemin du charbonnier.

Cependant, la présidente me dira le lendemain que quelques minutes après la visite, une grosse voiture est venue se placer sur le trottoir et le conducteur commençait à déposer des encombrants. L'intervention de l'élu l'a fait repartir, mais pour aller où ?

La visite avec plusieurs riverains a conduit aussi à discuter de la haie qui longe les immeubles Sacoviv. Son entretien est visiblement difficile et la haie est très ancienne. Ne faut-il pas en discuter et peut-être la remplacer par une clôture, en ajoutant quelques arbres pour maintenir un cadre agréable ?

Concernant le grillage à l'arrière du foyer, la consultation des plus anciens confirme que le grillage appartient bien à la copropriété voisine du Montelier. Elle avait obtenu il y a 20 ans le droit de poser ce grillage protégeant les garages sur le terrain ville pour ne pas gêner la sortie du garage en bordure. Logiquement, son remplacement devrait être à la charge des copropriétaires.

La visite a permis cependant de discuter avec plusieurs mamans qui passent le long du grillage défilé pour aller de l'école à leur immeuble. Il faudra que les habitants discutent entre eux. Cela dit, le parcours est presque le même en passant derrière les garages qui conduit directement au piétonnier de l'école donnant sur la rue Max Barel.

Les services vont étudier la possibilité de prendre en charge exceptionnellement cette clôture qui deviendrait alors une clôture arrière du foyer Max Barel.